

## Communiqué de presse

L'Instance politique de coopération du Comité régional franco-genevois (CRFG) s'est réunie aujourd'hui sous la coprésidence du Président du Conseil d'Etat genevois Antonio Hodgers et du Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes Pascal Mailhos.

Les représentants des autorités suisses (Confédération, cantons de Genève et de Vaud et Association des communes genevoises) et des autorités françaises (État, Région Auvergne-Rhône-Alpes, départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, et Pôle métropolitain du Genevois français) ont discuté de nombreux sujets d'actualité. En particulier, à un mois de la mise en service du Léman Express, ils ont échangé sur le déploiement de cette infrastructure et des mesures d'accompagnement visant à optimiser son utilisation.

Ils ont également pris note du fait que la scolarisation en France des enfants des travailleurs frontaliers n'ayant pas pu intégrer l'école publique genevoise n'a pas occasionné de problèmes particuliers aux écoles ni aux communes françaises concernées. Ce dossier continuera cependant à être suivi de près conjointement par les autorités françaises et genevoises.

Les participants de cette réunion ont aussi rappelé l'importance du dispositif lancé au début de l'année 2018 qui a pour ambition de réduire le trafic pendulaire à travers quatre douanes situées au sud de Genève. Les ambitieux objectifs fixés bilatéralement n'ont pas encore été atteints. Les mesures prises ont cependant arrêté la hausse des flux à travers des petits villages situés aux abords des passages de frontière concernés. Les autorités ont convenu d'intensifier les actions afin de réduire significativement le nombre de véhicules pendulaires, par la mise en service de transports collectifs et l'encouragement au covoiturage.

Enfin, les partenaires ont décidé de renforcer les actions contre le phénomène de fausse déclaration de résidence. Déterminés à préserver un espace franco-suisse transfrontalier ouvert, ils ont marqué leur volonté de combattre les comportements frauduleux.

Pour tout contact :

Jean-Luc BLONDEL, sous-préfet de Saint-Julien-en-Genevois  
0033 450 35 37 88 - jean-luc.blondel@haute-savoie.gouv.fr  
Sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois  
4, avenue de Genève - BP 104  
74164 Saint-Julien-en-Genevois

Anna-Karina KOLB, directrice du Service des affaires européennes, régionales et fédérales  
0041 22 327 90 60 - anna-karina.kolb@etat.ge.ch  
Département présidentiel - République et canton de Genève  
10, quai du Seujet - CP 3964  
1211 Genève 3